

Examen de rattrapage, mardi 21 septembre 2004, 18h-20h, Amphi Guizot

1.1. La relation entre graphèmes et sons n'est pas univoque, bien au contraire. Quels sont les quatre cas de figure de non-correspondance entre graphèmes et sons que l'on observe dans une langue comme le français ? Expliquez et illustrez. (Attention : il ne s'agit pas de me donner quatre exemples du même type, mais bien les quatre types possibles de non-correspondance entre sons et graphèmes, en illustrant chacun d'entre eux d'un seul exemple.) 4 points. **La réponse est dans vos notes de cours (premier cours du premier semestre).**

1.2. À quoi est due la grande différence entre la graphie et la prononciation en français ? (une réponse très brève et très simple est attendue ici). 1 point. **À l'histoire. En effet, on a commencé à écrire le français il y a près de mille ans, à une époque où, bien sûr, la prononciation était complètement différente de ce qu'elle est devenue aujourd'hui. Or, la graphie du français n'a pas évolué parallèlement à celle de sa phonétique. A partir de la Renaissance, on est même allé dans la direction contraire, en introduisant de nombreux graphèmes « étymologiques » (comme le <g> de *doigt*, sous prétexte que le mot vient du latin DIGITUS) qui ne se sont jamais prononcés en français.**

2. Soit l'énoncé suivant, et sa transcription phonétique :

<Qui s'est cassé le cou ?> [kʰisɛkɛsɛlku]

On observe qu'il y a trois occlusives vélaires différentes : [kʰ], [k] et [k̠]. S'agit-il, en français, de phonèmes distincts ou de variantes combinatoires ? Répondre en vous aidant des concepts d'*opposition distinctive*, de *paire minimale*, d'*assimilation (régressive ou progressive)* et de *distribution complémentaire*. 4 points. **Ces trois sons, qui résultent d'un phénomène d'assimilation régressive (c'est-à-dire d'anticipation du lieu d'articulation de la voyelle qui suit, dans le cas qui nous occupe), ne sont que des variantes combinatoires d'un même phonème et non des phonèmes distincts, car il est impossible en français de créer des paires minimales qui reposeraient exclusivement sur une opposition distinctive entre eux. Cela est dû au fait que ces trois sons se trouvent en parfaite distribution complémentaire ; devant voyelle antérieure, on ne peut avoir que [kʰ] ; devant voyelle centrale, on ne peut avoir que [k] ; devant voyelle postérieure, on ne peut avoir que [k̠].**

3. <svelte> peut se prononcer [svɛlt], mais tout aussi bien [zvɛlt] ; qu'est-ce que cela nous apprend sur l'opposition phonologique entre /s/ et /z/ dans certains contextes phonétiques ? Répondre en ayant recours aux concepts d'*archiphonème* et de *neutralisation*. 2 points. **Il y a neutralisation de l'opposition phonologique entre /s/ et /z/ dans le contexte « devant [v] » (entre autres). Le trait distinctif /+ sonore/ qui caractérise /z/, et le trait distinctif /- sonore/ qui caractérise /s/, cessent d'être valides dans ce contexte phonétique. Le résultat de la neutralisation de ces deux phonèmes est appelé archiphonème ; il se définit comme l'ensemble des traits distinctifs communs aux deux phonèmes neutralisés. Dans ce cas-ci, l'archiphonème en question (qu'on notera conventionnellement /S/) a les traits distinctifs suivants : /+ consonne/ ; /+ constrictif/ ; /+ apico-alvéolaire/.**

4. De nombreux emprunts à des langues étrangères sont peut-être en train de faire apparaître une nouvelle opposition phonologique en français ; considérez les mots suivants, et leur trans-

cription phonétique qui reflète une prononciation de plus en plus fréquente en français (de France ou de Suisse, selon les mots) : esp. *José* [xɔse], all. *Bach* [bax], ar. *Khaled* [xalɛd] ; j'aurais peut-être pu transcrire également [χɔse], [baχ], [χalɛd]. D'autre part, nous avons également en français les mots *rossée* [χɔse] et *bar* [baχ] (quant à *[χalɛd], il n'existe pas, mais s'il existait ce serait un autre mot que [χalɛd]).

4.1. Quels sont les deux sons qui s'opposent phonologiquement dans ces exemples ? 1 point.

La vélaire constrive sonore [χ] et la vélaire constrictive sourde [x].

4.2. Quels traits articulatoires ont-ils en commun ? 1 point. **Les deux sont des consonnes constrictives vélares.**

4.3. Quel est le trait articulatoire qui les différencie ? 1 point. **L'une est sourde ([x]), l'autre est sonore ([χ]).**

4.4. À quelle corrélation, très importante dans le système phonologique des consonnes du français, cette opposition appartient-elle ? 1 point. **La corrélation de sonorité (franchement, elles sont faciles, ces questions !).**

5.1. Qu'est-ce qu'une synérèse, qu'est-ce qu'une diérèse ? Expliquez à partir du mot <lion>. 2 points. **Une synérèse consiste à prononcer un groupe de deux voyelles en contact au sein d'un mot en une seule syllabe, ce qui implique donc que l'une des deux voyelles doit se fermer en semi-voyelle. C'est ainsi que <lion> sera prononcé [ljɔ̃]. En revanche, la diérèse consiste à prononcer les mêmes deux voyelles en contact au sein d'un mot séparément, chacune d'entre elles constituant le noyau d'une syllabe. On aura donc, pour <lion>, la prononciation [liɔ̃], en deux syllabes.**

5.2. Dans le contexte syllabique illustré par ce mot, [i] et [j] sont-ils deux phonèmes ou deux réalisations possibles d'un même phonème /i/ ? Expliquez. 1 point. **Ce ne sont bien sûr que deux réalisations possibles d'un même phonème, puisque les deux prononciations sont perçues par le locuteur francophone comme correspondant exactement au même mot. On ne peut toutefois pas dire qu'il s'agisse de variantes combinatoires, puisqu'elles apparaissent exactement dans le même contexte syllabique. Ce sont en fait des variantes libres, qui dépendent de facteurs extra-linguistiques (vitesse du débit ; origine géographique des locuteurs).**

6. Donnez deux exemples de variation phonologique à l'intérieur du monde francophone (en France ou à l'étranger). 2 points. **Voir vos notes de cours, je ne peux pas tout reproduire ici...**

Total : 20 points.